

COMITE DIRECTEUR CDOS 92 du 14/05/2018

Présents : Jean Di Méo, Joëlle Lefranc, Georges PIGE, Valérie Crouillebois, Olivier Daube, Bruno Girard, Jean-François Laffly, Patrice Roder, Aimé Bertocchi et Marc Guérin.

Absents/Excusés : Jack Roulet, Jean-Louis Brost, Pierrette Abravanel, Gérard Creps, Fabrice Dieu et Emmanuel Loiseau,

1- Adoption du PV du Comité de Direction N° 2-2018 du 05/03/2018 :

Adopté à l'unanimité des membres présents.

2- Accueil et mot de bienvenue de deux nouveaux membres : Valéry Crouillebois représentant l'UNSS92 et Patrice Roder représentant l'USEP 92.

3- Retour sur l'AG du 3 Avril 2018 :

Même si le quorum a été atteint on ne peut que regretter l'absence de certaines disciplines. Quelques imperfections au niveau de l'accueil et de la technique (vidéo projection en particulier) on attendait plus du CREPS les remarques ont été faites auprès de la direction. Pour ce qui est du buffet dinatoire satisfaction générale.

4- CNDS 2018

La baisse des subventions se confirme dans les faits tant pour les Comités Sportifs Départementaux que pour les clubs ; enveloppe en diminution de 37% mais, comme les actions au titre de l'emploi sont sauvegardées, la diminution effective sera de 50%.

En ce qui concerne le CDOS, l'emploi serait subventionné à hauteur de 11000€ (à savoir ½ PSE non dégressif 6.000 euros pour Fabien (sport carcéral) + 5000 euros en consolidation du précédent emploi (Robin Dumont). La DDCS92 a proposé que le CDOS accompagne des actions liées à la « Lutte contre les discriminations » (sexisme, homophobie et laïcité) ; 39.200 euros seraient attribués mais 28.600 euros seraient à reverser aux associations porteuses (solde 10.600 euros pour le CDOS). Pour le sport santé 4000 + 2500 euros sont à envisager. Pour les actions de promotion de l'olympisme 21.000 euros seraient attribués.

La commission territoriale CNDS du 28 juin donnera les derniers ajustements.

5- Sport carcéral

Fabien nous dresse un bilan de ses actions au titre du sport carcéral.

Les relations avec l'administration pénitentiaire sont bonnes dans l'ensemble et l'institution est satisfaite au niveau du travail effectué par Fabien. Il fait état des projets en cours, en particulier le challenge national de basket, la remise en place de l'activité judo et la seconde formation d'arbitres de football avec remise des diplômes le 22 mai.

Il évoque aussi les problèmes au niveau du matériel et la lenteur face à ses demandes mais chacun y met du sien.

A retenir le bon climat et la satisfaction des acteurs y compris les détenus.

CDOS 92

6- Journées Olympiques

La Direction des Services Académiques des Hauts de Seine, l'USEP92 et le CDOS organisent, les 21 et 22 juin, les Journées Olympiques, au stade Marcel Bec de Meudon.

300 élèves des écoles primaires participeront à cette manifestation. Les « Jeunes reporters UNSS92 » en assureront le reportage photo.

Les cérémonies officielles se dérouleront, le 21 et le 22, à 11h30.

Les membres du comité directeur du CDOS y sont cordialement invités.

7- Point sur la trésorerie

A ce jour un solde positif de 27.000 euros et un montant de 3.000 euros pour les dépenses mensuelles. Une réflexion doit s'engager au regard du coût du loyer de notre siège (1950 euros par mois) des pistes sont à l'étude afin de réduire le montant important au regard de notre capacité financière.

8- Point sur les adhésions

A ce jour on note 28 adhérents pour un règlement total de cotisations égal à 6.349 euros. Des relances seront effectuées auprès des retardataires et pour augmenter le nombre de nos adhérents.

9- Questions et informations diverses

Pas de questions diverses, des informations sont données par Marc Guérin sur les actions qu'il mène en faveur du sport santé, des actions avec la ville de Suresnes, Hôpital Foch l'A.R.C. et des possibilités qui pourraient être développées avec CPAM du 92 au regard d'une prise en charge de certaines actions en se référant à l'article 51 de la CPAM.

Une formation Niveau 1 pour les éducateurs « sport – santé » est programmée pour les 9 et 23 juin.

La F.F.C.O. organise conjointement avec le CDOS une formation le 27 juin sur le prélèvement à la source. Cette réunion se tiendra dans les locaux du CDOS, 1 rue de la Chasse.

Prochaine réunion le Lundi 18 juin 2018 à 19 heures.

La séance est levée à 21 heures 50.